

Conseil général du

04.07.2016

RAPPORT

NO 60

DU CONSEIL COMMUNAL

Voter un crédit de CHF 285'000.00 pour l'achat de nouveaux véhicules en remplacement d'anciens véhicules d'interventions du SIS Franches-Montagnes Ouest.

Financement par subventions de l'ECA Jura et solde par prélèvement dans les fonds de réserve du SIS FMO ; donner compétence au Conseil communal pour l'avancement des fonds nécessaires

Les sections Les Bois, Les Breuleux et Le Noirmont du Service d'incendie et de secours Franches-Montagnes Ouest (SISFMO) sont actuellement dotées de véhicules d'interventions Mowag (Les Breuleux et Le Noirmont) et Mercedes 410 (Les Bois) datant respectivement de 1977, 1982 et 1990, véhicules régulièrement engagés sur l'ensemble du territoire d'intervention du SISFMO. Après des années de bons et loyaux services, ces véhicules ne répondent désormais plus aux critères actuels de sécurité et d'efficacité à l'engagement.

Pour procéder au remplacement de ces moyens d'intervention, le SISFMO souhaite donc acquérir un nouveau modèle de véhicule, de concept identique mais moderne.

Un tel engin totalement équipé coûte Fr. 95'000.-/pièce, montant financé à hauteur de 50% par le subventionnement ordinaire de l'ECA-Jura et à 50% en faisant appel au fonds de réserve «Véhicules» constitué par le SISFMO.

Du point de vue financier, cette acquisition est donc neutre dans la mesure où les communes membres du SISFMO ne doivent rien déboursier pour assurer cette modernisation du parc de véhicules.

Selon les informations prises pour alléger la procédure d'achat (notamment auprès de la fondation à but non lucratif Emergentech, spécialisée dans les achats et problématiques des marchés publics dans le domaine sapeurs-pompiers), l'idée est de faire en sorte que chaque commune concernée (Les Bois, Les Breuleux et Le Noirmont) achète «son propre véhicule» et le mette à disposition du SISFMO plutôt que ce soit le SISFMO qui achète trois véhicules, achat dont le montant dépasserait la somme «marchés publics».

Il est à noter que l'ECA-Jura a également donné son accord verbal pour une telle démarche.

Du coup, les trois communes susmentionnées avancent effectivement les fonds et sont officiellement les propriétaires des véhicules acquis, alors que les deux autres

communes (Muriaux et La Chaux-des-Breuleux) donnent l'autorisation de faire appel au fonds de réserve « Véhicules ». En tous les cas, pour ce qui est des fournisseurs potentiels le SISFMO va faire jouer la concurrence, autant au niveau des véhicules (châssis) qu'à celui de leur équipement sapeur-pompier.

Statuer sur la demande de naturalisation ordinaire déposée par Mme Jesus da Conceicao Gonçalves Maria do Ceu et M. de Oliveira Gonçalves Joao Paulo et de leur enfants, Luca et Evan et fixer la finance d'admission

M. de Oliveira Gonçalves, ressortissant portugais, est né le 23.06.1970 au Portugal. Il est arrivé en Suisse en 1987 et habite notre commune depuis le 01.10.2006. Mme Jesus da Conceicao Gonçalves est née le 29.03.1975 au Portugal. Elle habite la Suisse depuis 1993 et notre commune depuis 2006 également. Les enfants de la famille de Oliveira Gonçalves sont nés en Suisse.

Monsieur occupe un poste de responsable de production. Mme est indépendante en tant qu'esthéticienne. Les enfants sont encore en âge de scolarité.

Le Canton du Jura a procédé à l'audition des membres de la famille et il considère que toutes les conditions sont réunies pour que cette famille obtienne la nationalité suisse.

La famille de Oliveira Gonçalves est bien intégrée en Suisse, Mme et M. ont acquis une maison et se sentent bien en Suisse. Ils ont passé plus de temps en Suisse qu'au Portugal. Les requérants trouvent en Suisse une qualité de vie que l'on ne retrouve pas ailleurs. Les enfants n'ont plus aucune attache au Portugal.

Le Conseil communal est favorable à ces naturalisations et vous recommande de les accepter.